

Rapport d'activité 2020

Retour sur une année d'actions
au service des entreprises et
des territoires



Édito

L'année 2020 nous a plongé dans une situation sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale et dans notre pays.

Face à la crise de la Covid, les équipes de la CCI du Jura ont été amenées à se mobiliser en quelques heures au moment de l'entrée en vigueur du premier confinement pour apporter à nos entreprises l'appui qui leur était indispensable et leur permettre d'accéder sans délais aux mesures de soutien mises en place par le gouvernement en liaison avec les services de l'Etat et les banques (activité partielle, PGE, Fonds de garantie etc...).

Une fois passé l'épreuve de la première vague, notre CCI a pris toute sa part et a apporté sa toute sa contribution à la promotion du plan France Relance auprès des entrepreneurs jurassiens, fort de l'expertise de nos conseillers et de la belle énergie dont ils ont su à nouveau faire preuve pour accompagner nos ressortissants dans l'accès à ces nouvelles mesures de soutien.

Grâce à cette action efficiente des CCI, les parlementaires ont accédé en milieu d'année à la demande de notre réseau de desserrer la contrainte budgétaire en révisant, dans la loi de finance rectificative, la trajectoire de réduction de notre ressource fiscale pour 2020.

Nous devons à présent poursuivre notre effort de transformation afin de renforcer davantage encore les mutualisations régionales sources d'économie et la mutation de notre réseau dont les missions doivent s'ancrer résolument dans une démarche proactive de services aux entreprises au plus près de leurs besoins.

À cet égard, notre territoire économique à taille humaine est doté d'un fort potentiel (le Jura ne l'oublions pas est le premier département de France pour sa part d'emplois industriels rapportés à sa population active) et nos conseillers d'entreprise sont déjà largement engagés dans cette évolution de leurs métiers et son nouveau modèle économique.

Nous poursuivrons dans cette voie en 2021 avec cette sortie de crise sanitaire qui est enfin en vue grâce à la vaccination généralisée et malgré le contexte toujours aussi douloureux du moment présent.

En attendant, bon courage à toutes et à tous !

Jean-Pierre PARIZON, Président de la CCI JURA





4392
abonnés
@CCI_DU_JURA



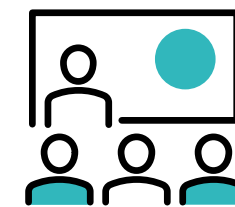
1678
formalités
d'entreprise
enregistrées



17
newsletters Juranews
36
Flash Info spécial COVID



85
conventions
établies pour des
mini-stages
découverte



78
événements et
ateliers thématiques
en présentiel et
webinaire



846
abonnés à la page
CCI JURA



4
expertises économiques
conduites pour des
Communautés de
communes et l'animation
du CTEI Grand Dole



3742
formalités
internationales
traitées



508
abonnés à
CCI du Jura



450
porteurs de projet
renseignés



180
dossiers AGEFICE montés pour le
financement de la formation de
chefs d'entreprise



1779
Contacts CCI pour la
Plateforme RH Jura



Coronavirus COVID-19

À situation d'urgence, mobilisation totale de la CCI JURA

- 6 -

Phase de 1^{er} confinement

LA CCI EST RESTÉE PLEINEMENT OPÉRATIONNELLE DÈS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE ET SES ÉQUIPES ONT POURSUIVI LEURS MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AU QUOTIDIEN, EN TÉLÉTRAVAIL, ET EN PRÉSENTIEL SUR RENDEZ-VOUS, SELON LES BESOINS.

Dès le mois de mars 2020 et l'arrêt imposé des activités qui a touché la quasi-totalité des secteurs, les équipes de la CCI sont restées pleinement opérationnelles pour conduire en priorité des actions de type SVP permettant aux entreprises de mieux appréhender l'ensemble des mesures prises, de savoir vers quel interlocuteur et quel dispositif se tourner, sur quelles bases et avec quels documents... L'organisation interne a permis rapidement de se mettre 100% à l'écoute des dirigeants industriels, commerçants et prestataires de services, et ce par domaines de compétences des agents de la Chambre, et en lien avec la tête de réseau CCI France pour disposer au jour le jour des actualités gouvernementales : annonces, décrets et leur déploiement pratique.

Concrètement, les équipes ont été joignables facilement afin de suivre les dossiers engagés, répondre aux questions et pour la saisie en ligne des demandes d'aides : activité partielle, report de charges, fonds de solidarité, relations bancaires et prêts, formalités des entreprises et internationales, communication digitale, informatique et cyber-sécurité, activités industrielles et relations inter-entreprises, environnement/énergie/sécurité... en relation étroite avec les services de l'Etat.

Cette disponibilité a également couvert le champ des mesures complémentaires initiées par la Région Bourgogne Franche-Comté : fonds de soutien aux hébergements touristiques, ou fonds de solidarité territoriale concerté avec les intercommunalités contributives. La CCI s'est impliquée sur la bonne connaissance de ces nouveaux financements par les entreprises, en interface avec les communautés de communes et d'agglomérations qui ont dès le départ contractualisé en abondance avec le Conseil Régional. La CCI s'est mobilisée avec les organisations professionnelles, sur l'impact de la crise en vue de la prise en compte d'un maximum de situations dans l'éventail des aides. La volonté a été de créer une véritable « dynamique de reprise » aux côtés des entreprises et des territoires.

DES ATELIERS ONT ÉTÉ MIS EN LIGNE

afin de proposer des échanges, découvrir des pratiques adaptées au contexte pour garder le contact avec les clients, rester visible par son site, etc. (webschool à distance, échanges d'expérience de nouveaux modes de commercialisation à distance, réflexion sur la mise en place de market place dans les territoires...). Dans le même esprit et pour faciliter le travail en réseau, plusieurs des clubs animés par la CCI se sont faits sous forme de web-conférence ou vidéos / tutoriels (RH, Environnement, Sécurité)...

MISE EN PLACE D'UNE BOURSE À L'ENTRAIDE RÉGIONALE

En effet, de nombreuses entreprises ont modifié des processus de fabrication, adapté des produits, ou créé de nouvelles productions pour la protection des personnes. Les CCI de Bourgogne Franche-Comté ont voulu avec cette bourse faciliter les échanges collaboratifs entre les entreprises (recherche de sous-traitants, propositions de services et de produits,...) et valoriser les initiatives exemplaires déployées et les savoir-faire : masques, visières, protections faciales, montures de protection, gants, gel hydro-alcoolique, désinfectant, flacons, hygiaphones... La CCI a, dans ce contexte, participé en direct et en relais aux premières opérations de commandes groupées et à la distribution de masques chirurgicaux ou grand public pour les TPE grâce aux actions de réseaux opérationnels – professionnels, la Poste et avec la Préfecture pour exemples - et répondant aux besoins du moment.

Enfin, sur cette première période, la CCI a diffusé de nombreuses informations aux entreprises, en direct : sur les bonnes pratiques en magasin, sur des opérations remarquables en ligne, etc. ou encore pour faire un point régulier de la situation des entreprises, de l'impact de la crise sanitaire, avec leurs représentants professionnels, afin d'être un porte-parole actif, en local, en région et au niveau national vis-à-vis des problématiques rencontrées, que cela soit dans l'intégration dans les dispositifs ou pour la prise en compte des difficultés et soutenir les activités et la relance.

COVID -19 : Le Jura s'organise !

L'essentiel des informations dont vous avez besoin pour faire face à la crise sanitaire...

#Confinementjour18

CCI JURA

- 7 -

Phase de 2^{ème} confinement

MAINTENIR LA MOBILISATION ET FACILITER L'APPROPRIATION DES MESURES D'AIDES PAR UN RÔLE MAJEUR DES CCI DANS L'INFORMATION PRATIQUE ET LE CONSEIL

Dans le cadre d'un engagement de la tête de réseau CCI France, la Chambre a contribué largement à la promotion du Plan France Relance de l'Etat.

FRANCE RELANCE INDUSTRIE

La Direction Générale des Entreprises a fixé fin juillet 2020 l'objectif de 30 000 entreprises industrielles à sensibiliser aux mesures de relance de l'industrie mises en place par l'Etat et ses opérateurs. Le Jura s'est inscrit dans la démarche du réseau des CCI par une campagne d'appels sortants auprès de plus de 230 petites et moyennes entreprises industrielles de 6 à 250 salariés dès la mi-septembre, afin de faire connaître ces mesures et d'orienter les chefs d'entreprises vers les guichets d'accompagnement les plus pertinents. Les enquêtes ont été effectuées dans le respect de la date butoir du 31 octobre fixée par la DGE grâce à une mobilisation collective des conseillers et des assistantes. Les mesures de relance à présenter lors des appels étaient listées par la DGE, et en complément la CCI a pu également présenter les dispositifs d'aides régionaux et ses propres offres de services en rapport, prenant aussi en compte les besoins de conseils complémentaires personnalisés des dirigeants.

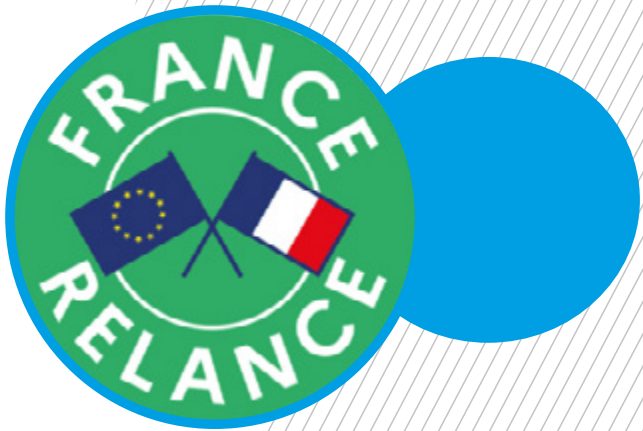
Cette action correspond à la mission des CCI de relais des politiques publiques dans les territoires.

Suite à cette opération de phoning et en lien avec les services de l'Etat, la CCI est désormais impliquée à différents degrés dans l'émergence et la concrétisation de dossiers ciblés des divers volets du plan de relance de l'Etat : automobile, aéronautique, filières stratégiques, accélération des investissements industriels dans les territoires, ou encore de dossiers « investissements innovation » et « Industrie du Futur ».

FRANCE RELANCE COMMERCE

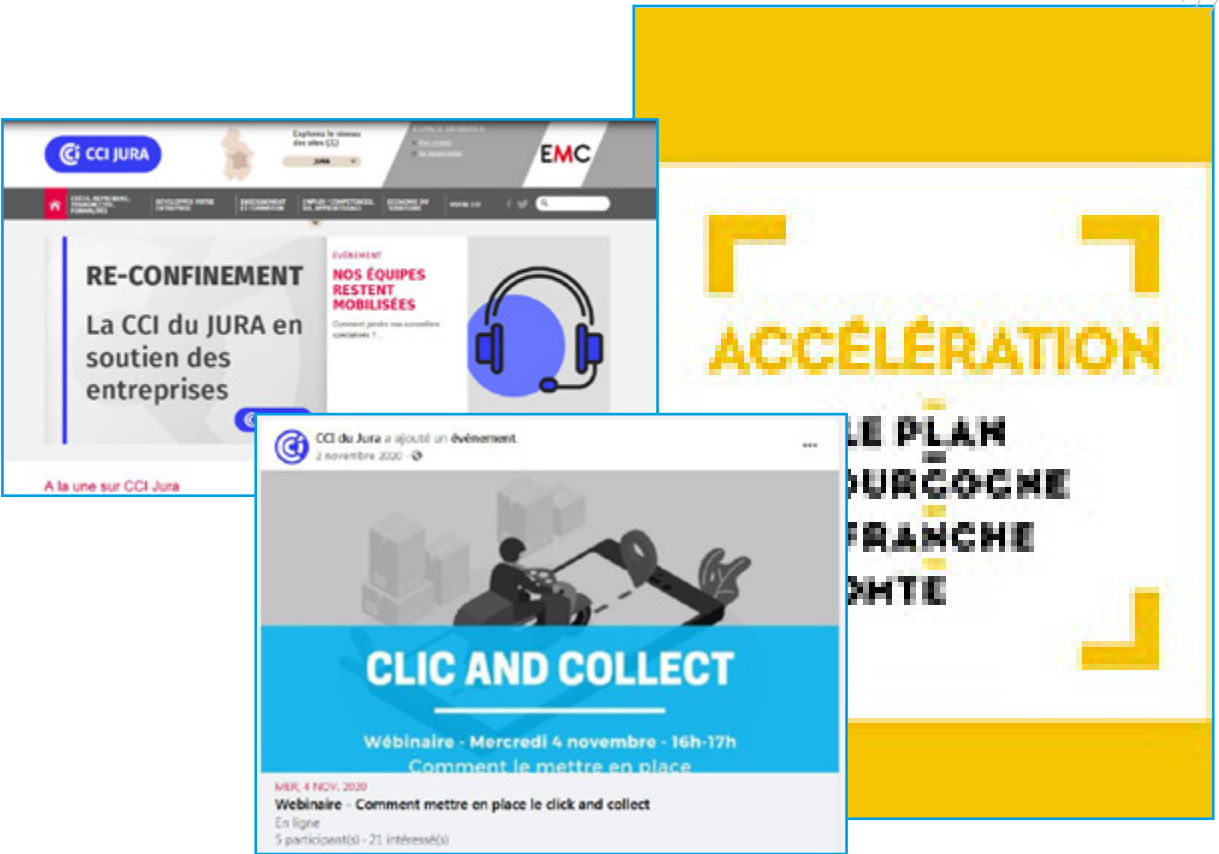
En matière de soutien au commerce, dans le cadre du plan de relance du Gouvernement, les CCI et les CMA ont été clairement identifiées pour accompagner les entreprises dans leur transformation numérique (dispositif SOS numérique). Il s'agit de sensibiliser les chefs d'entreprises aux enjeux de la transition numérique et de les inciter à intégrer la démarche par des opérations de phonings, réunions d'information, témoignages, webinaires...

Pour la transition numérique, les CCI de France ont contacté, durant le mois de novembre, 30 000 commerçants des secteurs d'activité prioritaires tels que l'habillement, la chaussure, le jouet, le livre, les bijoux et la restauration, soit pour le Jura 130 entreprises contactées. Et compte tenu du contexte sanitaire, il a été décidé d'adapter les actions de façon à permettre aux commerçants d'utiliser immédiatement les outils numériques dans le cadre du confinement pour maintenir leur activité, les aider à mettre en place « un minimum vital numérique » pour éviter un effondrement de leur chiffre d'affaires : Click and Collect, Marketplace, livraison à domicile, paiement en ligne... et un ciblage a été effectué pour toucher en priorité les commerçants les plus impactés, jugés « non essentiels » (habillement, librairie, fleuristes, restaurateurs, etc.). Cette démarche a été entreprise par une vaste campagne d'appels sortants organisés avec les conseillers CCI et des relais réguliers d'informations en ateliers, par des e-mailing...



LA SOIRÉE DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS : UN TOUT PREMIER ÉVÉNEMENT TERRITORIAL EN LIGNE !

Organisée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura et avec le soutien de la Fabrique pour Entreprendre, la 7^{ème} édition en faveur des nouveaux entrepreneurs s'est déroulée le 1^{er} décembre en format visioconférence. Ce format particulier, adapté à la situation sanitaire a tout de même regroupé une trentaine de jeunes créateurs d'entreprises qui se sont lancés. L'une des clés du succès de cette soirée est de permettre au jeune chef d'entreprise de développer son réseau professionnel. Au fil des éditions, et notamment cette année avec le contexte sanitaire, nous constatons des changements dans le profil des créateurs d'entreprise, beaucoup d'entre eux sont en reconversion professionnelle et souhaite créer leur propre emploi, et notamment une dynamique autour du local, de la simplicité et du social. Il n'y a pas de profil type des entrepreneurs mais ils partagent des tendances de fond : ils viennent d'horizon divers, ils sont de plus en plus des créateurs ex nihilo, ils sont de plus en plus des femmes, ils développent des modes de pensées et des méthodes plus agiles favorisant le digital et le numérique, enfin ils intègrent immédiatement l'effet réseau comme une clef de développement de leur affaire.



CCI ET COLLECTIVITES POUR SOUTENIR L'ECONOMIE DE PROXIMITE

La CCI a également été un interlocuteur sollicité et actif des intercommunalités qui, dans leurs compétences économiques, ont souhaité entreprendre des actions d'accompagnement des entreprises, en difficulté ou souhaitant en savoir plus sur les aides... : informations actualisées sur les dispositifs de l'Etat ou de la Région, participation aux diverses cellules de crise par visioconférences régulières, contribution à la rédaction de newsletters locales, relais de contacts pour du conseil et des mises en relation, rendez-vous avec les dirigeants...).

Accompagner les entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale

UNE OFFRE DE SERVICES SUR MESURE

L'objectif est de continuer à développer des actions spécifiques à destination de nos ressortissants afin d'améliorer la compétitivité de leurs entreprises par un usage pragmatique du numérique, de démocratiser ces usages à travers des actions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement. A cet effet, la CCI du Jura propose un Espace dédié aux entreprises et aux porteurs de projets qui souhaitent développer des process et des services à partir de compétences issues du digital.

BOOSTER SA COMMUNICATION ET SON MARKETING DIGITAL

«Diagnostic», «accompagnement», «analyse», «stratégie» sont les principaux objectifs des différentes formules d'accompagnement personnalisées proposées par l'Espace Compétences Digitales afin d'optimiser la compétitivité des entreprises. Dans le domaine professionnel, le but de la communication digitale est de transmettre des messages, des valeurs ou encore des résultats qui vont attirer l'attention des internautes cibles et améliorer la visibilité d'une entreprise. Quant au marketing digital il se penche sur des questions d'offres et d'expériences utilisateur sur le web. Nos prestations : - Diagnostic Communication Digitale - Accompagnement montage plan de communication – Réseaux sociaux : lesquels avec quelle ligne éditoriale ? - Accompagnement à la rédaction d'un cahier des charges – Mettre en place des e mailings respectant le RGPD – Création d'un site internet : quelle plateforme pour quel besoin ? - Création de tableaux de bord pour évaluer vos actions de communication.

CYBERSÉCURITÉ : 2020, L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

L'année qui s'achève aura été marquée par l'agressivité des cyberdélinquants et de la virulence des attaques touchant toutes les entreprises et notamment les TPE/PME. Depuis le début de l'année, les attaques publiquement connues se sont multipliées pour atteindre des sommets sans précédent.

La cybersécurité devient un enjeu majeur qui concerne toutes les sociétés, quelle que soit leur taille et leur domaine d'activité. Il est primordial de transmettre à l'ensemble des salariés une culture de la sécurité informatique, de bien appréhender les obligations liées au traitement des données personnelles, et renforcer les mesures de cybersécurité au quotidien. Pour vous accompagner dans cette démarche, la CCI du Jura a mis en place plusieurs prestations :

- Diagnostic cybersécurité.

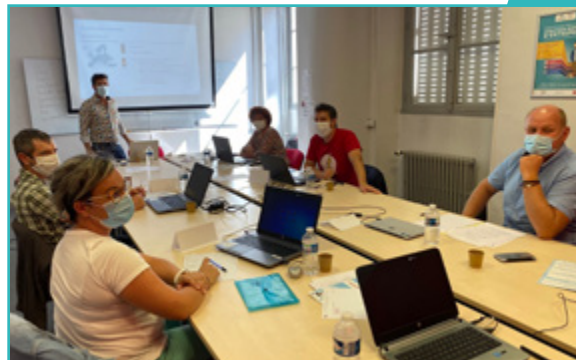
Réalisé dans votre entreprise, ce diagnostic consiste à mesurer le niveau de sécurité de vos Systèmes d'Information (tant au niveau technique qu'organisationnel) et vous donner à travers un compte rendu personnalisé les axes d'amélioration envisageables pour mieux protéger votre patrimoine informationnelle.

- Sensibilisation à la cybersécurité

Vos collaborateurs sont la première et dernière barrière contre les cyberattaques. L'erreur humaine étant impliquée dans plus de 90 % des incidents de sécurité, il est indispensable que l'ensemble de vos salariés soient sensibilisés à la cybersécurité pour comprendre les cyberattaques, les détecter, adopter les bonnes pratiques et acquérir les bons réflexes. Développer une culture sécurité de ses collaborateurs permettra de déjouer bon nombre de cyberattaques.

- Formation à la conformité RGPD dédiée aux TPE et PME.

Les objectifs de cette formation d'une journée dédiée au TPE et PME sont de vous permettre d'intégrer les notions essentielles du RGPD, de comprendre ce qu'il implique pour votre entreprise, d'identifier la liste



de tous les traitements de données personnelles que vous détenez et d'entreprendre votre mise en conformité afin de prouver à tout moment, que les données personnelles que vous stockez, traitez ou utilisez sont protégées.

- Cyberalerte

Chaque fois que La CCI du Jura (en liaison avec la Gendarmerie Nationale) est au fait d'une cyberattaque dans notre région, nous vous diffusons une « CyberAlerte » dans laquelle nous vous expliquons le mode opératoire de ces attaques et vous donnons des préconisations à mettre en œuvre pour vous en protéger.



CLUB DES SUPERDIGITEURS

L'Espace Compétences Digitales de la CCI du Jura accompagne et forme tout au long de l'année les entreprises sur 3 thématiques : la communication digitale, la cybersécurité et le RGPD. Dans le cadre de la 1ère thématique, la communication digitale, il était important de garder le contact avec les entreprises accompagnées durant un moment convivial, c'est de ce constat qu'est né le Club SuperDigeur. Ce club se réunit 3 fois par an et existe tout au long de l'année au sein d'un groupe Facebook privé qui lui est dédié. Au programme des rencontres : échanges d'expériences, zoom sur les progressions, point d'actualités, présentation d'un nouvel outil pratique pour booster sa communication en ligne.

LA WEBSCHOOL DU JURA

En 2020 la webschool s'est virtualisée et a réuni plus de 400 personnes à travers 12 webinaires sur les services et usages numériques à Lons-le-Saunier : logo et identité visuelle, cybersécurité, RGPD en pratique, réseaux sociaux, etc. Programme sur : www.jura.cci.fr/developper-votreentreprise/solutionsnumeriques/ateliers-desensibilisation-webschool-du-jura



NOUVEAUTÉ 2020 : DIAGNOSTICS DE MATURITÉ DIGITALE

A travers 3 diagnostics gratuits (Laboutic, Myshop360 et Digipilote), l'Espace Compétences Digitales vous propose d'évaluer vos forces et faiblesses et d'identifier des leviers de développement dans le domaine du numérique.

Quels avantages pour vous ?

- L'analyse détaillée de la maturité de votre stratégie commerciale, numérique et communication
- La visibilité de vos axes et progrès
- Des préconisations adaptées à votre activité
- Un accompagnement personnalisé pour mener à bien ces actions
- Des indicateurs pour vous comparer aux standards de votre secteur d'activité

En fonction du diagnostic proposé, celui-ci est réalisé lors d'un entretien en face à face pour Myshop360 et Digipilote (en présentiel ou en visio) ou en autonomie en ligne pour Laboutic.



40 entreprises accompagnées,
400 entreprises sensibilisées



70% Commerces
et Services



30% Industries



1 à 3 jours de face à
face en moyenne

Desserrer les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée



UNE NOUVELLE INTERLOCUTRICE SUR LE SERVICE EMPLOI, COMPÉTENCES, RH

Depuis le 18 mai, l'interlocuteur de la Plateforme RH Jura pour la CCI est Céline DACLIN : forte de 10 ans d'expérience dans le développement des ressources humaines, elle pourra vous accompagner dans vos problématiques de recrutement et emploi, de marque employeur, communication RH et toutes vos questions liées à la gestion des ressources humaines au sein de votre structure.

Rachel THEUREAUD a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années de services de qualité. Qu'elle soit ici remerciée pour toute l'énergie déployée au service des ressources humaines !

ATTIRER, FIDÉLISER LES COMPÉTENCES : UNE MISSION DE LA CCI POUR L'EMPLOI

Les ressources humaines sont un axe central des interventions partagées avec les services de l'État et les collectivités pour les entreprises. Les entreprises constatent souvent un décalage entre leurs besoins et les qualifications à leur disposition, tous secteurs confondus : l'image insuffisamment économique du Jura, mais aussi celle de certains métiers, écarts entre les compétences attendues et celles maîtrisées par les actifs, disponibilité à court terme de potentiels futurs collaborateurs et l'éloignement des viviers de potentielles nouvelles recrues formées, etc. Les employeurs doivent adapter leurs processus de recrutement correspondant aux profils de leurs interlocuteurs, à leurs besoins internes, puis sur la formation et sur la fidélisation des personnes embauchées. Ils doivent déployer des talents pour avancer de nouveaux atouts favorables lors de la phase de recherche et de recrutement. La CCI et plus spécifiquement à travers la Plateforme RH Jura, leur apporte un soutien technique et de conseil, de mise en relation et d'accompagnement dans la durée pour leurs démarches. Nous accompagnons également l'attractivité du territoire jurassien pour les personnes qui souhaitent venir vivre et travailler dans le Jura via, par exemple, les dispositifs : Bienvenue dans le Jura et Jura 2 emplois.



1779

CONTACTS

37

ACTIONS COLLECTIVES

- 193 participants
- 7 ateliers et réunions d'information
- 15 réunions des Clubs RH
- 15 Comités techniques avec les partenaires

145

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

37

MISES EN RELATION entreprises/candidats

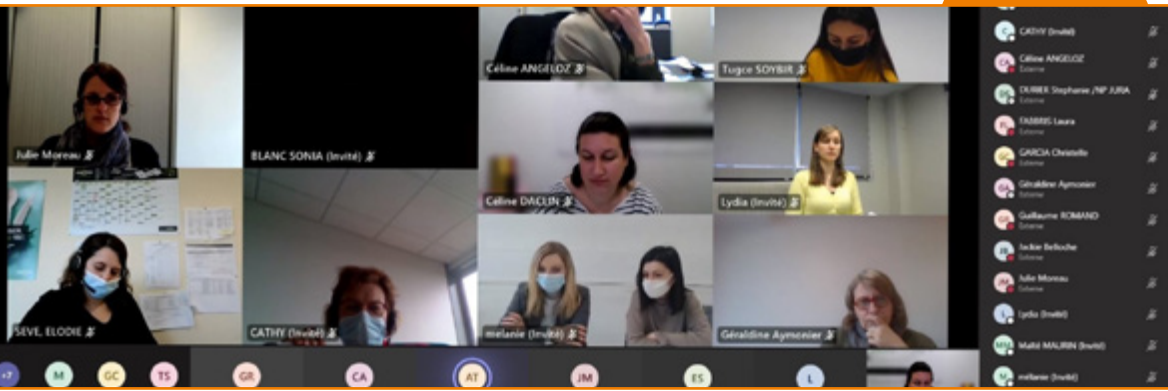
LA PLATEFORME RH JURA, L'INTERLOCUTEUR DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS POUR LES RESSOURCES HUMAINES ET L'EMPLOI

Pour mémoire, cette plateforme collaborative d'animation en Ressources Humaines, créée en 2011, rassemble les compétences des experts des 3 Chambres consulaires et de leurs partenaires, renforce ses interventions, que cela soit pour :

- Informer et orienter les dirigeants de TPE/PME en matière d'emploi et de gestion RH
- Mettre à disposition les compétences nécessaires aux diagnostics et audits RH en entreprise
- Former les dirigeants
- Favoriser le travail en réseau RH des entreprises ainsi que celui d'acteurs du territoire impliqués dans l'emploi, la formation, l'orientation, l'insertion...
- Contribuer à faciliter les recrutements et les initiatives visant l'attractivité, l'accueil et l'intégration locale de nouvelles compétences, de nouveaux collaborateurs et de leurs accompagnants...

DE NOMBREUSES OPÉRATIONS DE VALORISATION DES MÉTIERS ET DE L'ALTERNANCE

La CCI s'est inscrite aux côtés d'autres acteurs de l'emploi (Missions locales, Pôle Emploi, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, SOELIS / Chambre d'Agriculture, , Communautés de Communes) et avec des employeurs, pour organiser et animer plusieurs des événements – pour la plupart tenus cette année en distanciel – visant à promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes, mettre en avant des offres pour les demandeurs d'emploi et les futures recrues : Forums emplois/métiers (Dole), Job dating apprentissage (Dole, Salins). Par ailleurs, comme chaque année, la CCI a pu intervenir dans certains établissements scolaires pour sensibiliser les élèves dans leurs choix d'orientation (4e, 3e, Lycées) aux métiers de l'industrie et à l'apprentissage...



Contribuer à l'attractivité renforcée du territoire et promouvoir son offre de services en matière de tourisme

CONFORTER L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA CCI

Tout au long de l'année, la CCI a poursuivi ses actions d'écoute des besoins des entreprises menées en partenariat avec les Communautés de Communes qui ont fait appel à ses services pour contribuer à l'élaboration de leur projet de territoire : Coeur du Jura, Pays-des-Lacs, Petite-Montagne, ou encore celle du Val d'Amour de façon pluriannuelle sur l'emploi (avec les Chambres d'Agriculture/Soélis et de Métiers). Citons également le travail d'enquête effectué en 2020 auprès d'un échantillon d'entreprises industrielles avec Haut-Jura St Claude pour participer à la future mise en place envisagée dès 2019 du dispositif « Territoire d'Industrie » sur ce secteur.

Et dans le contexte particulier pour les activités en 2020, la CCI a souhaité travailler au plus près des préoccupations locales, afin d'apporter son soutien aux EPCI pour accompagner conjointement les entreprises, puis la relance durable de l'économie. Cette mobilisation territoriale de l'ensemble des acteurs du développement s'est notamment concrétisée dans le déploiement des dispositifs d'aides de la Région Bourgogne Franche-Comté, complémentaires de ceux mis en œuvre par l'État. Le Conseil Régional a ainsi



proposé aux collectivités (EPCI) de signer un Pacte territorial pour l'économie de proximité (les entreprises du commerce, artisanales et de services de moins de 11 salariés) et d'en confier l'application et la gestion des fonds aux Communautés de communes et d'agglomération. C'est dans ce cadre que la CCI s'est associée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour proposer à tous les EPCI du Jura une prestation d'assistance et de conseil pour conduire les démarches d'attribution des aides financières afférentes au bénéfice du tissu local. De nombreux territoires se sont engagés ou ont confirmé vouloir le faire avec les deux Chambres – à des degrés divers d'intervention CCI-CMA au regard de leur organisation interne pour l'ingénierie, la définition des critères d'éligibilité, la promotion du dispositif, la collecte et l'analyse des dossiers, les entretiens avec les porteurs de projet...- dans la gestion spécifique du Fonds Régional des Territoires (FRT) portant sur l'investissement et la trésorerie, voire sur les actions collectives locales susceptibles d'être mises en œuvre. Les collaborations en cours : La Plaine Jurassienne, la Grandvallière, Bresse Haute-Seille, Haut-Jura Arcade, Terre d'Emeraude, ECLA, le Grand Dole et Porte du Jura.

FACILITER LE DÉPLOIEMENT DU CTEI DU GRAND DOLE

2020 a été aussi pour la CCI sa mobilisation aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans l'animation du Contrat de Transition Écologique et Industrielle pour 3 ans, CTEI signé le 28 janvier 2020. La CCI, sous l'impulsion des services de l'État en région (avec un financement FNADT sur le volet « Territoire d'Industrie » du CTEI) apporte une contribution contractualisée sur un plan d'action partagé devant permettre l'émergence de projets nouveaux, sur de nouveaux produits, de manière inter-entreprises et sous l'angle du développement durable.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU JURA

La CCI a continué à participer aux travaux de réflexion collective et démarches portées par les collectivités pour concrétiser leurs ambitions collectives de marketing territorial. Il s'agit pour la Chambre de faciliter les recrutements dont les entreprises ont besoin et d'améliorer l'accueil de nouveaux arrivants. Un groupe de travail se réunit régulièrement de manière à élaborer des orientations communes à l'échelle du Jura.

Il s'est agi également d'accompagner les projets de développement à vocation touristique jusqu'à leur concrétisation, afin de renforcer l'offre qualitative des prestations en hébergement, restauration, image, labellisations (Qualité Tourisme, affichage environnemental des hôtels)... en concertation étroite avec les organisations professionnelles, les partenaires potentiels des porteurs de projet tels les experts-comptables, cabinets d'études..., les collectivités et le Comité Départemental du Tourisme.

L'objectif de la CCI est de faire en sorte que toutes les actions menées permettent au Jura d'afficher une image dynamique, prioritairement sous l'angle économique (entreprises, savoir-faire, métiers, et de l'innovation).

UN ACCOMPAGNEMENT À LA RESTRUCTURATION ET À LA DIVERSIFICATION

2020, c'est aussi en termes de création d'entreprises et de velléité d'investissement, une année paradoxale y compris dans le secteur du tourisme. La CCI s'est investie sur le conseil, en concertation étroite menée avec Jura Tourisme et

le Conseil Régional, dans les accompagnements de porteurs de projet (recherche de financement et montage de dossiers, mises en relation avec des professionnels partenaires de l'entreprise, ciblage de clientèles et de labels valorisant et référents,...) qui ont initié et souhaité concrétiser leurs idées afin de mieux relancer leurs



activités en les diversifiant, en les digitalisant la promotion et la gestion des prestations, ou préparer un lancement performant en 2021 : meublés de tourisme, chambres et tables d'hôtes, hébergements originaux et innovants, et ce avec le souci d'une montée en gamme de l'offre et une appropriation des démarches environnementales dans leurs démarches de plus en plus affirmée.

PASSATION D'EXPLOITATION POUR L'AÉRODROME DE COURLANS

Dans le cadre du nécessaire recentrage de ses activités sur ses missions principales d'appui aux entreprises et aux territoires, la CCI du Jura a

poursuivi en 2020 sa démarche de retrait total de la gestion de la plateforme de loisirs de Courlans-Courlaoux, pour la transférer pleinement au Comité pour l'Exploitation et la Promotion de l'Aérodrome représentant la totalité des usagers basés, CEPAL qui assurera le maintien de l'activité actuelle. La préparation de ce transfert de compétence se poursuit pour un aboutissement en 2021, avec le concours de l'Aviation Civile sur l'emprise dont la CCI est propriétaire aux côtés du foncier affecté à la circulation aérienne de l'Etat (la piste) et des terrains à vocation économique de l'Espace Communautaire Lons Agglomération.



Soutenir l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises

LES RENCONTRES DIRIGEANTS INDUSTRIE JURA

Programmées initialement chez Stanley Black & Decker à Arbois le 17 septembre, et chez Erasteel Champagnole el 15 octobre, ces rencontres ont connu des fortunes diverses malgré leur succès initial...

Chez Stanley B&D, la rencontre a dû être annulée en raison d'un trop grand nombre d'inscriptions, rendant impossible le respect de la distanciation physique que le groupe s'est imposé à travers toutes ses unités de par le monde ; partie à rejouer, en 2021, comme les JO 2020... ?

Chez Erasteel, la partie a pu avoir lieu avec 30 personnes présentes, dans des locaux industriels permettant d'accueillir tout en conservant les espaces nécessaires à la distanciation

Merci à ces 2 entreprises pour l'énergie déployée.

L'INDUSTRIE AU BAHUT, C BIEN VU !

Les interventions dans les collèges visant à présenter l'industrie et ses métiers ont dû être arrêtées avec la survenance du confinement mi-mars, et la fermeture des établissements scolaires. Seuls quelques collèges ont pu ouvrir leurs portes à la CCI en Janvier – février 2020.

L'OPÉRATION REGIONALE «PERF»

En 2020, la CCI du Jura a poursuivi les actions du programme d'actions régionales soutenues par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME). Il s'agit d'un accompagnement à destination des établissements de moins de 250 salariés qui a pour objectif d'identifier les pertes énergies et proposer un plan d'actions pour les réduire et réaliser des économies. Il s'agit de diagnostics et d'accompagnement qui peuvent aller pour certaines entreprises jusqu'à la mise en place d'un système de management de l'énergie. Les actions qui étaient programmées en matière d'écologie industrielle se sont axées sur l'accompagnement de la démarche initiée par le CLUSTER JURA sur la zone industrielle de « Lons le Saunier – Perrigny » auprès d'une vingtaine d'entreprises riveraines.

30

Accompagnement de projets industriels et recherche de financements

11.5 M€ d'investissements matériels et immatériels global

5.5 M€ d'aides sollicitées

15

Accompagnement de projets industriels dans le cadre des plans de relance Etat et Région

15 M€ d'Investissements industriels et d'ores et déjà 2 M€ d'aides obtenues au 31/12/2020

24

Diagnostics « scans Industrie du Futur »

10

Dossiers d'aide à l'investissement Industrie du Futur - insctruction nationale en cours

15

Entreprises sensibilisées aux actions de l'opération régionale Etat - Région – Cetim, dont 8 projets d'ores et déjà engagés sur le volet Intégration Numérique



CLUB ENVIRONNEMENT

Malgré la crise sanitaire, la CCI du Jura a poursuivi en 2020 l'organisation des Clubs Environnement. L'objectif est d'échanger autour des thématiques liées à l'environnement, les économies d'énergie, et la santé et sécurité. La réunion du 11 juin à réuni 26 participants sur la thématique de la gestion des déchets « Décret 5 flux et nouvelle loi anti gaspi : quelles obligations pour les entreprises ? » et a pris la forme d'un webinaire, le deuxième portait sur la santé autour du thème « TMS comment agir efficacement ? » qui a pu se dérouler en présentiel avec une dizaine de participants.

CLUB EXPERT SECURITE

Plus récemment et à la demande des grandes entreprises des territoires, la CCI du Jura a mis en place un Club restreint destiné aux échanges d'expériences entre les responsables sécurité de grands sites industriels engagés dans des démarches de certification. En 2020, les échanges ont porté principalement sur la gestion de la crise sanitaire et les retours d'expériences sur le sujet.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

En 2020, se sont plus de 120 entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement sur la thématique environnement, énergie et sécurité. Les sujets abordés concernent la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la gestion des déchets et de la maitrise de l'énergie. Les accompagnements portent également sur la gestion des rejets dans le cadre de l'opération collective CAP RIVIERES SAINES (Bienne et ses affluents). Cette action bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et se décline en lien avec le Parc naturel régional du Haut Jura et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura.



Affirmer la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et à la transmission

LUNDIS DE LA CRÉATION

Au cours de l'année 2020, la CCI du Jura a continué l'animation des ateliers collectifs dédiés à la création/reprise d'entreprise sur les thèmes qui interpellent le plus les porteurs de projets :

- La micro entreprise
- Le processus complet de la création d'entreprise « êtes-vous prêt à entreprendre »

Ces ateliers qui connaissent toujours une forte fréquentation ont dû s'adapter à la situation sanitaire Covid-19 en proposant aux porteurs de projets de les suivre à distance par visioconférence et ont réuni 143 participants. Ils permettent à chacun, de bien prendre en compte toutes les étapes à franchir, de respecter la chronologie du projet et de s'imaginer dans le quotidien d'un chef d'entreprise avec les avantages et les inconvénients.

LA FABRIQUE POUR ENTREPRENDRE

Soucieuse de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la création-reprise d'entreprise, la CCI du Jura a répondu à l'appel à projet de « La Fabrique à Entreprendre » (en lien étroit avec le Clust'ér Jura), dont la vocation est de favoriser l'installation et le développement d'entreprises pérennes sur le territoire du Pays Lédonien. Les objectifs sont les suivants : rassembler les acteurs du développement économique tout en respectant leurs spécificités, rendre visible les différents parcours de la création d'entreprise existants sur le territoire, partager les bonnes pratiques et innover, garantir au porteur de projet un parcours de création d'entreprise de qualité par des professionnels de l'accompagnement et du financement.

Au programme de 2020, voici les événements qui ont été organisés :

Les Matinales de l'Entrepreneur :

- 12/03/2020 : « Comment choisir son statut juridique ? » avec la collaboration du Cabinet MAZARS, 15 personnes présentes.
- 25/09/2020 : « Comment réagir après la crise ? » avec la collaboration du cabinet COGEF en présentiel avec distanciation sociale avec 15 participants.
- 15/10/2020 : « Prévoir, c'est déjà agir : les assurances » avec la collaboration de GROUPAMA en présentiel avec distanciation sociale avec 15 participants.
- 11/12/2020 : « La stratégie commerciale et marketing de mon entreprise » en format visio conférence avec la collaboration de DS CONSULTING Louis VOLMERANGE et une dizaine de participants.

La Rencontre des jeunes lycéens pour une sensibilisation à l'entrepreneuriat avec la collaboration des Lycées Jean-Michel, Mancy et Montciel sur le mois de mars 2020. Toutes les rencontres n'ont pas été finalisées suite au confinement de mars.

L'atelier Osez Changer du 22/10/2020 en présentiel avec la collaboration de COOPILOTE, sensibilisation à l'entrepreneuriat des jeunes étudiants au diplôme de « Responsable de projet –territoires en transition » au CFPPA de Lons le Saunier, 25 élèves ont suivi cet atelier.



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS AVEC LE SOUTIEN DE LA REGION

L'accompagnement des porteurs de projet :

Pour la mise en œuvre de son Service d'intérêt Economique Général (SIEG) relatif à l'accompagnement des TPE et des entreprises de l'ESS, la Région Bourgogne Franche Comté confie à la CCI du Jura la mission d'organiser, de réaliser, conformément aux dispositions de la convention de mandat, l'accompagnement de porteurs de projet à la création/reprise de TPE.

La CCI du Jura réalise un accompagnement généraliste des porteurs de projet en lien avec des spécialistes (experts comptables, notaires, avocats...) en respectant au minimum 3 phases :

- Accueil de toute personne désireuse de créer une entreprise avec un rendez-vous individuel ou collectif expliquant les grandes étapes de la création d'une entreprise, recueillant des informations relatives au projet et au porteur de projet et présentant les étapes de l'accompagnement proposé.

Ce rendez-vous permettra d'étudier les points suivants : Adéquation/personne projet, Analyse des compétences, des qualifications, des atouts et des freins du porteur de projet pour déterminer s'il y a adéquation ou inadéquation avec le projet.

- Etude de marché: Evaluation du marché et de l'environnement du projet, compréhension des grands équilibres économiques et financiers du projet.

- Stratégie commerciale, étude financière : étude de la viabilité économique du projet et des conditions de pérennisation économique de l'entreprise. Analyse des différents statuts juridiques possibles en fonction du projet et de la situation du ou des porteur(s) de projet, et aide à la décision du statut juridique avec une mise en lien éventuelle avec des partenaires tels que notaires, avocats ou experts comptables. Connaissance de la réglementation, des modalités de paiement des charges, des outils de gestion...

En fonction des besoins, la CCI du Jura oriente les porteurs de projet vers des organismes de financement à la création d'entreprise et vers des partenaires de la création d'entreprise (experts comptables, avocats...) et des partenaires métiers (filieres, syndicats professionnels....).

Sont également éligibles à l'accompagnement visé par ce lot : les chefs d'entreprise

dont la TPE est immatriculée depuis moins de 6 mois et qui n'a pas bénéficié d'un accompagnement, qui a des besoins similaires au porteur de projet n'ayant pas encore créé son entreprise.

Pour l'année 2020, il y a eu 23 bénéficiaires de ce dispositif pour la CCI du Jura, avec en moyenne un accompagnement d'une durée de 3 mois. La répartition des genres est très équilibrée, autant de futur(e) (s) chef (fe) (s) d'entreprise homme que femme. La situation des créateurs d'entreprise au moment de l'entrée dans le dispositif se répartit comme suit : 2/3 sont des demandeurs d'emploi, 45% sont des femmes, 27% des salariés en reconversion. Les secteurs les plus convoités par la création/reprise d'entreprises ont été en 2020 : le commerce, les activités de services et de prestations aux entreprises.

Au niveau des statuts juridiques, la proportion est très équilibrée : 30% de micro entreprise, 30% d'entreprises individuelles et 30% de formes sociétales.

L'accompagnement de la jeune entreprise :

La CCI du Jura réalise également via le SIEG un accompagnement à destination des chefs d'entreprise dont la TPE a moins de 3 ans et qui expriment le besoin d'être accompagnés dans leur nouveau rôle, d'être guidés au niveau de la gestion de leur entreprise et des démarches administratives et commerciales, en vue de maximiser leurs chances de pérennisation.

Les dimensions suivantes sont traitées lors de l'accompagnement :

- Dimensions techniques : accompagnement dans la mise en œuvre du suivi des évolutions législatives, fiscales, locales et économiques de son activité, de la digitalisation de son activité, et dans la connaissance des contraintes réglementaires
- Dimensions financières et de gestion : accompagnement dans la mise en œuvre et le renseignement réguliers d'outils de suivi (indicateurs de gestion financière, RH, administrative, commerciale) et de tableaux de bord de gestion, dans la gestion bancaire, dans le calcul et l'ajustement de ses prix de revient et de ses prix de vente et dans la gestion et l'optimisation de ses activités, ses facturations...
- Dimensions administratives : accompagnement dans les démarches d'installation, de gestion sociale et fiscale de son activité, de réalisation et de suivi des devis et de la facturation...
- Dimensions de développement de l'entreprise : accompagnement au passage de caps de croissance (suivi de l'évolution du marché, détermination de nouveaux marchés porteurs).

Ce dispositif nous a permis d'accompagner 3 TPE jurassiennes. herbae multiplikes et siquae alites.

LA SEMAINE DE LA CREATION D'ENTREPRISE

Cette manifestation est organisée depuis 2012 par les CCI et CMA de la Région Bourgogne Franche-Comté, pour proposer aides et accompagnements pendant une semaine à des porteurs de projet (créateurs, repreneurs d'entreprise) qui souhaitent s'installer en Bourgogne Franche Comté.

Cet évènement propose :

- Des ateliers thématiques et des conférences sur les aspects techniques ou sociologiques de la création ou reprise d'entreprise pour renforcer les connaissances et faire mûrir les projets.
- Des rencontres avec des experts : avocats, experts-comptables, notaires, banques... pour permettre aux porteurs de projet de lever tous les questionnements autour de leurs projets.
- Des Pitch pour convaincre : présentation des projets par les porteurs de projet devant un Jury de professionnels.

En 2020, la Semaine Régionale de la Création s'est déroulée du 23 au 27 novembre, cette année particulière a modifié le format proposé aux créateurs d'entreprises qui était 100% digital : des webinaires, des ateliers en visio conférence sur des thèmes spécifiques : comment financer son projet ? Comment choisir son statut juridique ?gagnez des clients via Facebook, Instagram, LinkedIn e faites parler de vous ! L'étude de marché dans un contexte flou et confus, Entreprendre ...oui mais en forme..... Ce format 100% digital a réuni plus de 1500 créateurs d'entreprise sur la région Bourgogne Franche Comté.

Sur le secteur du Jura, nous avons réalisé en visio conférence les ateliers « Pitch 15 minutes pour convaincre » avec 5 créateurs jurassiens qui nous ont exposé leur projet d'entreprise.



LA DIVERSIFICATION D'ACTIVITÉS DES BURALISTES

Le tabac du coin devient le commerce de proximité !

Le réseau des buralistes et celui des CCI se sont associés pour accompagner la transformation des bureaux de tabacs. Dans un contexte en perpétuelle évolution, et pour assurer la pérennité de leurs entreprises, une remise en question s'impose aux buralistes, qui doivent faire face à une transformation profonde de leur métier.

Objectif : permettre aux buralistes d'anticiper leur avenir en adaptant et élargissant leur champ d'activité.

Méthode :

1. Audit du point de vente : Diagnostic complet à 360 degrés du point de vente, réalisé sur site pour identifier les besoins de transformation et le niveau d'attractivité.
2. Etude de la zone de chalandise : Positionnement du point de vente par rapport à son environnement immédiat et identification des opportunités de développement.
3. Feuille de route pour accélérer la diversification : Remise d'un rapport d'audit et de conseils permettant d'orienter les priorités de développement et de choix d'investissements

En 2010, la CCI du Jura a réalisé 5 audits de point de vente (facturé 1 300€ HT l'unité)

LA TRANSMISSION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE

Depuis 2017, la CCI du Jura a rejoint le dispositif national «Transentreprise», plateforme en ligne recensant les entreprises commerciales, de services et industrielles à reprendre et permettant la mise en relation entre cédants et repreneurs potentiels. Quel que soit le secteur d'activité, les cédants disposent d'une excellente lisibilité, pour faire la promotion de la cession de leur entreprise. Par ailleurs, «Transentreprise» est également un outil numérique offrant la possibilité, aux repreneurs d'enregistrer leurs critères de recherche et ainsi trouver rapidement l'affaire à reprendre qui correspondant à leurs attentes essentielles.

Ce service est facturé 150 €HT pour le cédant et gratuit pour le repreneur. Pour l'année 2020, la CCI du Jura a réalisé 98 mises en relations entre cédants et repreneurs.

Enfin, la CCI du Jura propose également sur devis, des prestations d'accompagnement plus complètes aux entreprises pour les aider à préparer leur transmission, comme le diagnostic points forts, points faibles et la rédaction du dossier de présentation de l'entreprise à céder en lien avec les partenaires habituels de l'entreprise.

Le Centre de Formalités des Entreprises

Le CFE permet de souscrire en un même lieu et sur un même document toutes les déclarations auxquelles vous êtes tenus par les lois et règlements dans les domaines juridique, administratif, social, fiscal et statistique, afférentes à la création, aux transformations successives et à la cessation d'activité de votre entreprise ou d'un de vos établissements. En 2019, le CFE de la CCI du Jura a traité 2219 formalités au Registre du commerce et des sociétés (RCS). Cela correspond aux formalités de création, modifications et radiations d'entreprises inscrites au RCS concernant des personnes physiques ou des personnes morales.

L'activité du CFE s'étend également aux délivrances de cartes de commerçants ambulants ce qui a représenté en 2019 115 formalités et depuis le 1er Janvier 2015 la délivrance des cartes professionnelles pour les activités immobilières. En 2019, cela a représenté 30 délivrances de cartes, et 231 attestations de collaborateurs et 15 récépissés préalables d'activité.

Les Formalités Internationales

Près de 3 700 formalités à l'international ont été réalisées en 2020 que ce soit en matière de certificats d'origine, visas de conformité et légalisations sur documents commerciaux, auxquelles s'ajoutent 24 carnets d'admission temporaire (ATA) et 1 attestation d'existence. Cela correspond à 106 entreprises qui ont eu recours aux services de la CCI du Jura en matière de formalités.

47,8 % des clients ont fait appel au service de la CCI pour la rédaction de leurs formalités (pack prestation service +) soit une hausse de 6,3 % par rapport à 2019.

35,9 % des clients ont procédé à leur demande de formalités via la plate-forme internet nationale GEFI soit une progression de + 7,2 %. Cette tendance s'est accélérée lors du 1er confinement et se poursuit encore. Cette plate-forme permet également d'établir un E-CO c'est-à-dire un certificat d'origine totalement dématérialiser. C'est une solution très appréciée car rapide mais dont l'accord par les douanes de destination doit être reconnu, au préalable.

Le nombre de carnets ATA émis en 2020 a chuté de moitié par rapport à 2019. Cette baisse est directement liée à la crise sanitaire : les entreprises n'ont pas pu se déplacer sur les salons internationaux ni prospecter et ont limité leur chantier temporaire. Seulement 12 entreprises en ont fait la demande.

LES DIFFÉRENTS ACCOMPAGNEMENTS

113 demandes recensées d'entreprises pour de l'information réglementaire en lien avec leur activité à l'international.

Concernant les actions collectives pilotées par CCI International Bourgogne Franche-Comté :

- 4 journées permanences Douane en partenariat avec la Direction Régionale des Douanes, afin de sensibiliser les entreprises à l'actualité douanière à l'international et de proposer une solution adaptée aux flux import/export de l'entreprise.
- 3 réunions techniques : les nouvelles règles de TVA dans l'Union européenne, les Incoterms 2020, comment sécuriser ses opérations triangulaires.
- 1 réunion sur les dispositifs de soutien public à l'international en partenariat avec BPI France et le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.
- 1 matinée spéciale viticulture sur le thème Brexit / Pays nordiques.

Au total 83 entreprises jurassiennes inscrites.



537
créations
d'entreprise
enregistrées



93
Demandes,
renouvellement ou
modifications de Cartes de
Commerçants Ambulants

879
modifications

262
radiations

12
Cartes de professions
Immobilières

+ **73** attestations de
collaborateur

+ **3** Récépissé préalable
d'activité



3742
formalités
internationales
enregistrées



+ **6,3 %**
de certificats
d'origine
rédigés par le
pôle formalités
internationales



113
demandes de
conseil
à l'International



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

33, place de la Comédie
39016 Lons le Saunier Cedex
03 84 24 15 76 - www.jura.cci.fr